

n'a pas été fait ; et il ne sera pas nécessaire de prouver la nomination des directeurs qui ont demandé le versement, ni qu'un quorum des directeurs était présent au conseil lorsque cette demande a été faite, ni que l'assemblée à laquelle cette demande a été faite était dûment convoquée et constituée, ni aucune autre matière quelconque ; mais les preuves des faits sus-mentionnés établiront, d'une manière concluante, le fait de la demande de versement.

108. Chaque entrée dans le livre des procès-verbaux d'une assemblée générale, des assemblées de directeurs ou de comités, respectivement, supposée être faite aux termes des statuts, ou de ces présentes, sera considérée exacte ; et dans pareil cas, la preuve de l'erreur sera à la charge de la personne qui y fera des objections.

Les entrées dans le registre des minutes censées exactes.

LIQUIDATION.

109. Dans le cas où la compagnie liquiderait alors que tous les montants payables n'auraient pas été demandés, les membres dont les actions n'ont pas été entièrement acquittées devront contribuer de manière à égaliser les montants payés par eux avec les montants déjà fournis par ceux qui ont payé une somme plus forte, soit en argent, soit en propriétés, aux termes de ces statuts.

Les membres dont les versements n'ont pas été tous demandés contribueront également.

NOMS, ADRESSE ET OCCUPATIONS
DES SOUSCRIPTEURS.

NOMBRE D'ACTIONS
PRISES PAR CHAQUE
SOUSCRIPTEUR.

Robert Fraser, de 237 West George street, Glasgôw, dans le comté de Lanark, marchand,	Cent.
Alex. Osborne, de 45 Candleriggs street, Glasgow, dans le comté de Lanark, marchand,	Cent.
James Ford, de 36 Regent Terrace, Edimbourg, dans le comté d'Edimbourg, marchand,	Cent.
John Scott, de Balmuildy, Cadder, dans le comté de Lanark, cultivateur,	Cent.
Alex. Robertson, de 27 Lansdowne Crescent, Glasgow, dans le comté de Lanark, solliciteur	Dix.
Chas. C. Bryce, de 27 Sardinia Terrace, Glasgôw, dans le comté de Lanark, marchand,	Cinq.
Samuel Barclay, 10 Holland Place, Glasgow, dans le comté de Lanark, marchand,	Cinq.

Nombre des actions souscrites Quatre cent vingt.

Daté ce septième jour de janvier mil huit cent soixante-et-treize.

Témoins aux signatures ci-dessus :—Charles Watt, de 54, Miller Street, Glasgow, dans le comté de Lanark, secrétaire de la "Oakbank Oil Company," responsabilité limitée.